Vingt-quatrième année, No. 60. Le Numéro : 10 centimes Mardi 24 mai 1927.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus Lundi à midi

Samedi et dimanche, deux congrès suisses se sont tenus à Sion : celui des cheminots et celui des institutions d'assistance de la Suisse romande.

Lindbergh, l'heureux vainqueur du raid New-York-Paris est plus fêté en France que ne le fut aucun héros de la guerre.

Le grand œuvre

Nous en demandons pardon à nos lecteurs, mais nous voudrions encore leur parler routes et travaux dont ils doivent avoir les oreilles pleines après les longs débats du Grand Conseil.

Ils peuvent être assurés que cela ne nous amuse pas plus qu'eux, mais s'ils songent qu'un mois à peine nous sépare de la votation populaire, ils estimeront que nous n'avons pas complètement tort de remettre l'*ouvrage sur le métier*, pour nous servir de l'expression si connue de Boileau.

D'abord, constatons les deux faits que voici :

1° Nos vallées latérales, nos vallées de la montagne manquent de routes carrossables : ceci est indéniable.

2° La grande artère cantonale, et même internationale, St-Gingolph-Brigue, se trouve dans un état lamentable, peut-être moins lamentable que certaine association d'automobilistes le prétend, mais enfin lamentable.

Il faut donc faire quelque chose, et en montagne, et en plaine, et personne, au Grand Conseil, n'y a contredit.

Toute la question était de savoir quand, comment et dans quelles limites.

Ce fut le travail de M. le conseiller d'Etat Troillet, chef du Département de l'Intérieur, et de son Service des Améliorations foncières.

Ils y ont mis de la méthode, de l'esprit de suite, et ils nous sont arrivés avec un programme précis, des idées nettes, un tableau indicatif de tous les travaux à entreprendre dans le canton, un devis, que l'on peut considérer comme sérieux et exact, et une désignation des ressources sur lesquelles nous pourrions compter.

Une première Commission du Grand Conseil a étudié ce projet ; elle a choisi, trié, et elle a apporté à la session prorogée, tenue au mois de mars, le fruit de son examen et de ses méditations.

Le seconde Commission, qui a rapporté à la session de mai, laquelle vient de se terminer, a poussé plus loin encore son enquête, et, d'un ensemble de faits, elle est arrivée à cette conclusion que, pour permettre aux Communes d'entreprendre leurs routes, il était de toute nécessité d'élever le taux de la subvention cantonale.

Cette proposition a été admise par le Grand Conseil, nous ne dirons pas sans aucune voix discordante, mais sans un seul vote d'opposition.

Nous devons ajouter que tout ce travail gouvernemental et législatif a été entrepris et conclu à la suite d'une circulaire du Conseil fédéral, datant de l'automne 1926, augmentant d'une manière sensible les subventions de la Confédération consacrées aux constructions des routes de montagne.

Ni le Conseil d'Etat, ni le Grand Conseil, ne pouvaient rester indifférents et les bras croisés devant ces excellentes dispositions de l'Autorité fédérale, sans encourir la réprobation du peuple.

Une insouciance de ce genre n'eût pas été pardonnable.

D'ici au 26 juin, nous aurons le loisir de revenir, plus d'une fois, sur le caractère de la loi, sur les subventions accordées, sur les exigences demandées, sur le classement des routes et, enfin, sur les occasions de travail que la vaste entreprise va procurer aux populations besogneuses.

Il y a, en perspective, pour douze millions environ de travaux, y compris ceux de la réfection de la route cantonale.

Là-dessus, la loi ne prévoit, immédiatement, qu'un emprunt d'un million et demi pour les routes de montagne et un autre de 600,000 francs pour la remise en état de l'artère St-Gingolph-Brigue.

Pour le moment, c'est amplement suffisant.

Mais portons la part du canton à son maximum : elle ne va pas au-delà de 3,500,000 sur les onze millions destinés aux constructions des nouvelles routes.

Pas une minute nous n'envisageons un vote négatif du peuple qui ferait les délices des autres cantons montagnards, attendu que les subventions fédérales leur revenant seraient grossies de tous les billets de banque que nous n'aurions pas voulus.

On objectera peut-être la difficulté des temps.

Réfléchissons.

Un pays, ne peut pas suspendre toute son activité sur des considérations secondaires. Les légions romaines ne faisaient-elles pas, entre deux guerres et deux épidémies, des voies, des chaussées, des ponts, des aqueducs ? Et ces grands travaux n'ont-ils pas immortalisé leur nom, tout autant que les chocs armés et mieux que la stagnation béate et satisfaite ?

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Le chat de Locarno. — L'auberge où Briand et Luther palabrèrent à Locarno, possédait, comme nombre de ses pareilles, un chat. On assure que cet heureux quadrupède domestique fut présent secrètement à l'historique entrevue.

Il ne comprit évidemment rien à ces pourparlers, lourds d'avenir et de destin. Mais il y fut et c'est une gloire.

Le chat n'en tirait aucune vanité, ce qui ne diminuait en rien son prestige, car si la bête ne s'estimait pas davantage pour une aussi inappréciable fortune, il en est qui pensèrent que leur prestige à eux croîtrait par la seule possession du chat. Quelque excentrique marchanda la bête et son offre acceptée, l'emporta.

C'est au moins ce que colportent certaines gens et ils disent aussi que ce chat eut tout de suite un remplaçant d'égale couleur, lequel aurait été vendu plusieurs fois consécutives en sa propre personne d'abord, ensuite dans la personne de ses successeurs.

La manie collectionnante n'a aucune limite. A collectionner pour collectionner, il est certain que le chat de Locarno constituerait un objet de montre inestimable. Mais il y a cent et un mille équivalents. Ce sont des objets qui n'ont en eux aucune valeur ni mérite. Leur prix tient à quelque circonstance fortuite. Une circonstance fortuite, en soi, ne se renouvelle point. D'où la rareté de la chose qu'elle a marquée de son estampille.

Le panama du P. Richard. — Le P. Jérôme Richard, Jésuite, célèbre aux Etat-Unis pour la science qui lui permet de prévoir, d'une façon presque toujours sûre, quel sera le temps, le « Père des pluies », comme on l'appelle, est consulté par les experts du gouvernement quand il s'agit de fixer la date d'un « match » de football important. Tout dernièrement, ils avaient prédit la pluie pour une certaine date ; le P. Richard soutint le contraire, et il eut raison. Pour éviter d'être arrêté par les curieux, chaque fois qu'il sort, le « Père des pluies » a annoncé une fois pour toutes « qu'il serait coiffé d'un panama » toutes les fois que le temps serait au beau fixe.

Un procès de ...sourcellerie. — Connaissez-vous la « radio-tellurie » ? Ne vous effrayez pas du mot. C'est tout simplement l'art du sourcier promu à la dignité de science. En tout cas, c'est l'invention du docteur français Moineau, qui, en de nombreux articles scientifiques, s'est fait fort de découvrir de l'eau et même des minéraux plus ou moins précieux dans le sol, en recueillant les radiations qu'ils émettent. Aussi bien, la méthode a-t-elle, paraît-il, fait ses preuves en Belgique, en Roumanie, en Afrique et même en France ; à Toulon, à Frontignan, à Commentry et ailleurs.

Mme veuve Hézard et son fils, qui sont les concessionnaires du service des eaux de Biarritz, voulurent utiliser les talents du docteur Moineau pour augmenter l'alimentation de la ville en eau potable.

Un marché fut conclu : le docteur recevait 10,000 francs pour ses frais de recherches et 3 francs par mètre cube d'eau mis en exploitation. 5,000 francs furent versés à titre de provision et la prospection commença. Une première fouille ne donna rien, une seconde pas davantage ; d'autres, poussées jusqu'à 80 et 83 m. 50 de profondeur, ne furent pas plus heureuses.

...Et voici Mme veuve Hézard et son fils qui réclamaient, par l'organe de Me Marcel Poignard, devant la deuxième Chambre du tribunal de la Seine, 100,000 francs de dommages-intérêts au docteur Moineau.

— Mais le docteur vous a-t-il garanti l'infaillibilité de sa méthode ? répliquait ce dernier par l'organe de Me Henri Robert. Vous a-t-il promis un résultat certain ? Pas le moins du monde et vous n'êtes pas plus fondée à exiger de l'eau, à coup sûr, d'un radiotellurien, qu'un malade n'est fondé à exiger, à toute force, sa guérison d'un médecin ordinaire.

Le substitut Lamothe a déposé des conclusions conformes à cette thèse et ce procès de... sourcellerie s'est terminé à la confusion des demandeurs qui ont été déboutés.

Il est interdit aux femmes de jouer aux cartes. — De nombreux rapports de police ayant signalé que les dames hongroises jouaient de plus en plus et perdaient des sommes importantes, — d'où des divorces, des suicides et d'autres faits non moins regrettables, — le ministre de l'Intérieur de Budapest vient de publier un décret leur interdisant désormais de jouer aux cartes.

Les femmes, en général, et les Hongroises, en particulier, n'ont pas, paraît-il, les nerfs assez solides pour savoir perdre avec le sourire. Toutefois, il est des bornes à l'autorité des ministres : celui de Budapest interdit seulement le jeu en public. Il est probable que le diable n'y perdra rien.

Le mois de mai et le mariage. — Dans certains pays, notamment en Angleterre et en Pologne, il existe une vieille superstition selon laquelle on ne doit pas se marier en mai, parce que les unions bénies au cours de ce mois sont malheureuses. Cette idée règne encore si généralement outre-Manche que le nombre des mariages est très réduit en mai, alors qu'à fin d'avril et au début de juin on en compte beaucoup plus que la normale. Le « Times », qui consacre tout un article à cette curieuse et inexplicable opinion, formule les observations suivantes : « Cette répulsion pour un mois tout entier, qui est socialement un des plus actifs, et, au point de vue de la nature, un des plus beaux, doit quelquefois gêner fort les fiancés. En vain l'un des fiancés affirme que l'univers n'est pas gouverné par caprice ; l'autre, à moins que ce ne soit sa famille, se montre obstiné. Tout est vain à cet égard de ce que nous apprennent la science et la religion, qui, toutes deux, montrent qu'il n'y a aucune puissance mauvaise à l'œuvre dans un système qui apparaît d'autant plus ordonné qu'on le connaît mieux. Vaine est l'éducation, vains sont les principes de la vie courante ; ils se heurtent à une défiance des forces naturelles incomprises aussi grande que celle que peut entretenir le sauvage le plus aveugle.

Un district menacé par les termites. — On mande de Lincoln (Nebraska) que les termites menacent plusieurs points du Nebraska oriental, où ils ont ruiné de nombreux bâtiments au cours des derniers six mois. L'Université de Nebraska a entrepris la lutte contre ces dangereux insectes, si avides de cellulose.

A Julien, un bâtiment d'école a été presque entièrement détruit. Ce qui caractérise l'action des termites, c'est qu'elle s'accomplit dans l'ombre et ne se révèle que lorsqu'il est trop tard pour y remédier. Des poutres et charpentes en apparence saines s'effondrent un beau jour : elles étaient minées intérieurement et il n'en restait que l'enveloppe. L'essentiel est de découvrir la présence des insectes alors qu'il est temps d'intervenir. Dans ce cas, on emploie des gaz toxiques pour leur extermination.

Une aire très vaste du Kansas, de grandes étendues de côte entre la Virginie et la Floride sont infestées de termites qui s'y multiplient avec une rapidité effrayante.

Le meilleur moyen de se prémunir contre ces animaux est de n'utiliser pour la construction que des bois imprégnés de créosote.

Simple réflexion. — On tient pour vérité ce que chacun répète.

Curiosité. — Un marin de Saint-Seurin (France), André Mihl, était en filandière sur la Gironde, lorsqu'il aperçut, à 800 mètres du bord, une bande de dauphins. L'un d'eux, à la poursuite de poissons, s'étant échoué sur le sable, M. Mihl s'arma d'une massue et engagea la lutte avec le cétacé, que plusieurs coups adroitement appliqués étourdirent. Se sentant blessé, l'animal se défendit par de formidables coups de queue. Après un dernier coup de massue, le marin le saigna au cœur, le fixa au sable, à l'aide de grappins, et quelques heures plus tard, à marée haute, le remorqua au port.

Le dauphin, qui mesurait 3 m. 40 de longueur et pesait 600 kilos, fut dépecé et les filets furent distribués, gratuitement, à la population.

Pensée. — Il est un vol que les lois ne prévoient pas, mais qui n'est pas moins condamnable, c'est celui du temps d'autrui.

Réalités...

On nous écrit :

L'action catholique.

La religion est à la portée de tout le monde parce qu'elle est plus faite d'amour et de bonne volonté que d'intelligence. En effet, nous ne croyons pas aux vérités dogmatiques parce que notre intelligence les comprend mais parce que Dieu nous les a révélés. La foi n'est pas une science, résultat d'une démonstration intellectuelle, ni la conclusion nécessaire d'un syllogisme sinon il n'y aurait que les habiles rompus à la dialectique qui la posséderaient, et cela sans mérite, car il n'y a pas de mérite à croire à l'évidence et à admettre des conclusions démontrées. La vérité chrétienne n'est pas une vérité abstraite sans rapport avec la conduite de l'homme, mais c'est une vérité morale qui dirige les actes humains. La religion, plus qu'une vérité théorique, elle est le principe de toute activité ordonnée. Seule la religion pénètre en effet jusqu'au cœur de l'homme. La charité, remarque St-Thomas, par là même qu'elle atteint les actes humains, dans le principe qui les émet, les oriente plus efficacement que toutes les lois vers le bien commun. La religion est donc à la fois le fondement de toute autorité et la garantie de l'ordre dans la société. Sans elle, rien de durable ne peut s'y faire ; il faut que le Christ règne dans la cité pour qu'elle prospère. Restaurer dans le Christ non seulement ce qui incombe directement à l'Eglise, en vertu de sa divine mission, qui est de conduire les âmes à Dieu, mais encore, ce qui découle spontanément de cette divine mission, la civilisation chrétienne dans l'ensemble de tous et de chacun des éléments qui la constituent : voilà le but de l'Eglise catholique.

La société actuelle se trouve ébranlée sur ses bases depuis que l'on renie partout le principe de l'autorité. La famille est menacée dans son existence et dans sa fécondité. Le manque de charité et la perte du sens de la justice engendrent la lutte des classes. Les relations internationales se font et se défont au gré des intérêts. Il est donc nécessaire que les chrétiens de bonne volonté réunissent toutes leurs forces dans le but de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation anti-chrétienne et de réparer les désordres si graves qui en dérivent. Il faut faire régner Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société et rétablir le principe de l'autorité humaine comme représentant celle de Dieu. Nous devons avoir à cœur les intérêts du peuple, particulièrement ceux de la classe ouvrière et agricole, non seulement en inculquant à tous les travailleurs le principe religieux qui est la seule source vraie de consolation dans les peines de la vie, mais en s'efforçant de sécher leurs larmes, d'adoucir leurs épreuves, d'améliorer leur condition économique par de sages mesures. Nous devons tous contribuer à rendre les lois publiques conformes à la justice et nous soumettre à ces lois en payant consciencieusement l'impôt de tous nos revenus et de tous nos gains afin que l'Etat puisse assister ceux qui, pour une cause indépendante de leur volonté, ne peuvent pas gagner ce qui est nécessaire à leur entretien ou qui subissent des pertes qui les mettent dans l'état d'indigence. En dehors des contributions légales, la religion nous fait un devoir de secourir les nécessiteux dans la mesure de nos ressources.

* * *

Le parfait communisme.

Du vivant des Apôtres, la vie commune s'est introduite dans l'Eglise. Les premiers chrétiens, disent les Actes de Apôtres, mettaient leurs biens en commun pour être distribués à chacun, selon ses besoins. Les prêtres continuèrent durant plusieurs siècles cette vie de communauté sous la direction de l'Evêque. Avec le temps, cette vie commune tomba en désuétude, d'abord dans le clergé des paroisses, ensuite chez les chanoines des cathédrales qui, cependant, en beaucoup de diocèses, gardent encore des biens en commun. Aujourd'hui, il n'y a plus que les religieux qui observent les règles de la vie de communauté. Eux seulement sont entretenus par les fonds communs et doivent y contribuer par leurs économies et les offrandes qu'ils reçoivent. La règle de St-Augustin dit, au chapitre sixième, que si un religieux reçoit une offrande, il doit la remettre à son supérieur pour être distribuée aux frères qui en auront besoin. Ainsi, ceux qui, dans le monde, sont épris des doctrines communistes, n'ont qu'à se faire moines dans un couvent de l'Eglise catholique. Là, ils pourront pratiquer le communisme le plus pur, car il n'y a que le supérieur et l'économe, qui puissent garder l'argent de la communauté, parce que eux seuls sont chargés de fournir à chaque frère le vêtement et la nourriture appropriée à l'état de sa santé. La règle de St-Augustin ajoute que si un frère garde pour lui sans la permission du supérieur ce qui lui a été offert pour la communauté, il commet un larcin. Quand les bolchévistes se seront dépouillés de leur égoïsme et qu'ils seront dévoués au bien commun comme le sont les moines, le Communisme pourra durer non pas dix ans, mais quinze siècles, comme les communautés fondées par St-Augustin et St-Benoît.

A. D.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Paris fête le raid New-York-Paris

L'enthousiasme de la foule

Si l'on n'a pas perdu tout espoir de retrouver, morts ou vivants, les aviateurs Nungesser et Coli, qui ont tenté le raid Paris-New-York à travers l'Atlantique, il ne faut, cependant, se faire aucune illusion : cet espoir s'effrite chaque jour davantage. Mais le raid que les deux Français n'ont pu réussir, un Américain, tentant la chance en sens inverse, c'est-à-dire New-York-Paris, vient de l'enlever avec une audace et un courage héroïques.

Qui est l'homme que l'on fête en ce moment à Paris comme on n'a jamais fêté un héros de la guerre ?

Il a nom Charles Lindbergh et est commandant de l'aviation de la garde nationale du Missouri. Il a débuté comme pilote commercial entre Chicago et Saint-Louis. Il a 25 ans.

Un groupe de commerçants de Saint-Louis lui a fourni des fonds. Il s'est inscrit pour le prix Orteig de 25,000 dollars. On ne faisait guère attention à ses préparatifs jusqu'au jour où, traversant les Etats-Unis, de San-Diégo à New-York, il arriva le 13 mai dernier sur l'aérodrome de Roosevelt Field, annonçant qu'il allait partir pour Paris.

C'est vendredi à 7 h. 52 que Lindbergh a pris le départ à New-York. Cela fait

donc 13 h. ½, heure de l'Europe centrale.

L'arrivée au Bourget

Samedi soir, à 22 h. 15, Lindbergh arrivait au Bourget, près de Paris.

Ce fut alors une seule ruée et la foule, délirante, se précipita sur le point d'atterrissage. La police et la troupe étaient impuissantes à endiguer ce flot humain. Les barrières de fer furent renversées sous une poussée irrésistible. Les gens hurlaient, chantaient, pleuraient de joie ; certains entonnaient l'hymne américain.

Quant à Lindbergh, très calme, il sourit faiblement et, posément, descendit de son avion. Hissé sur de solides épaules, il fut porté en triomphe au milieu des cris d'enthousiasme : « Vive Lindbergh ! Vive l'Amérique ! »

Il déclara avoir le vif désir d'aller rendre visite à la mère de Nungesser. Puis il eut une légère défaillance due à la fatigue ou à l'émotion. Il fut conduit aux bureaux de l'aéroport.

Pendant ce temps, c'était la ruée autour de l'avion, que tout le monde voulait voir de près.

L'appareil était en aussi bon état qu'au départ de New-York. Mais la foule tenait à emporter un souvenir ; à coups de canif, elle taillada un peu de l'entoilage, du fuselage et des ailes. Le service d'ordre dut intervenir et prendre des mesures pour que l'appareil ne fut pas littéralement débité comme souvenir ! Peu à peu, la foule fut refoulée et l'appareil, protégé par les soldats, fut remorqué dans un hangar.

Entre temps, devant les bureaux de l'aéroport, une foule compacte réclamait l'apparition de Lindbergh au balcon, mais celui-ci, étant donnée sa fatigue, avait été en quelque sorte escamoté par le médecin chef de la marine.

Chez la mère de Nungesser

Lindbergh s'est rendu, en compagnie de l'ambassadeur des Etats-Unis, chez la mère de Nungesser. Une foule nombreuse est compressée devant la maison où des barrages avaient été établis.

— Madame, dit l'aviateur à la mère de Nungesser, j'ai voulu que ma première sortie dans Paris fut pour saluer la mère de mon vaillant camarade Nungesser. J'ai connu votre fils pendant son séjour en Amérique. Je déplore, comme tous les Américains, que les recherches effectuées dans l'Atlantique n'aient pas encore donné de résultat ; mais je conserve toujours l'espoir qu'on retrouvera votre fils et son compagnon.

Très émue, Mme Nungesser, remercie le jeune aviateur. « Je suis mère, dit-elle, et, comme vous, je conserve l'espoir qu'on retrouvera mon fils. » Puis se raidissant contre la douleur, elle relève fièrement la tête et ajoute : « Je suis Française. Si je n'avais craint que mes forces ne m'abandonnent, je serais allée au Bourget pour vous accueillir dans mon pays. »

La scène est des plus prenantes et tous les assistants ont la gorge serrée.

La mère de Nungesser s'approche alors de Lindbergh et, les larmes aux yeux, elle le serre dans ses bras et l'embrasse comme son fils.

Le récit du raid

Lindbergh fut littéralement enlevé par un sergent, aidé d'un pilote et d'un commandant, qui l'entraînèrent dans une petite salle, puis s'occupèrent de lui trouver une retraite sûre. Finalement, ils l'emmenèrent en automobile, sans que la foule ni même les officiels s'en aperçussent ; ils gagnèrent la campagne et arrivèrent dans les bureaux du 1er groupe d'aviation, qui se trouvent isolés dans une partie obscure du terrain. Là seulement, l'Américain put prendre enfin un peu de repos ; il demanda de l'eau et encore de l'eau. Toutes les lumières du hangar furent immédiatement éteintes pour cacher aux curieux la présence de Lindbergh.

L'aviateur fut étendu sur un lit de repos et il raconta son voyage avec beaucoup de simplicité :

« Le beau temps m'a favorisé. Comme je suis remonté très au nord la nuit fut courte.

Pendant cent kilomètres seulement, j'ai rencontré de la pluie et des nuages bas, un peu après Terre-Neuve.

De Terre-Neuve à l'Irlande, je ne vis aucun bateau. Le phare du Mont Valérien me frappa, à 80 kilomètres de Paris et, sans peine, j'aperçus le Bourget, à 40 kilomètres. »

Lindbergh demanda ensuite à descendre à l'hôtel d'où était parti Nungesser.

L'enthousiasme

Lindbergh sera décoré par le président de la République.

Le drapeau américain flotte, Quai d'Orsay, au Ministère des Affaires étrangères.

De nombreux télégrammes de félicitations arrivent des gouvernements étrangers, entre autres du roi de Suède et de Mussolini.

L'enthousiasme des Parisiens pour leur hôte a dépassé tout ce que l'on pouvait attendre. Parfaitement inconnu il y a quelques jours, ce nom est sur toutes les lèvres.

Le général Girod, député, président du groupe de l'aviation, à la Chambre, a invité Lindbergh, au nom de son groupe, à une réception qui aura lieu à la Chambre des députés mercredi.

Son allure de bon garçon, sa simplicité ont conquis d'emblée et lui valent une popularité qui s'ajoute au sentiment d'admiration que son exploit a éveillé. Il y a presque un commencement de légende autour du héros de New-York-Paris.

NOUVELLES SUISSES

Les négatifs

De la « Revue » ces très sensées réflexions :

« Certains journaux paraissent très surpris qu'il se soit trouvé 200.000 citoyens suisses pour repousser la loi sur les subventions des routes alpestres, qui n'était pas combattue.

Leur étonnement est pour le moins étrange.

N'est-ce pas eux et leurs correspondants qui, chaque jour, dénoncent le péril grandissant des subventions fédérales et s'efforcent de déconsidérer le Parlement proportionnel qu'ils ont réclamé à grands cris, le représentant comme incapable de faire œuvre utile et intelligente ?

Rien de surprenant dès lors à ce que, excitée par ces clameurs journalières, une grande partie du peuple réponde systématiquement non à tout ce qui vient de Berne.

Qui sème le vent récolte la tempête. »

Un enfant écrasé par une auto

M. le Dr Alfred Bergier descendait vendredi soir, avec son automobile, à une allure modérée, la Grand'rue à Aubonne, (Vaud) lorsque subitement, à 18 heures le petit Paul Berthollet, cinq ans, sortit en courant d'une maison donnant sur la rue et se jeta contre la machine qui lui passa sur le corps. Il fut relevé par le Dr Bergier qui lui prodigua ses soins et le transpotra à l'Infirmerie dans un état qu'on juge désespéré.

Le vol d'une vache

Au moment de charger sur un wagon le bétail qu'il avait acheté jeudi à la foire de Payerne, un marchand constata la disparition d'une génisse de deux ans, payée 700 francs, amenée avec d'autres sur le quai. La gendarmerie se mit aussitôt en campagne et découvrit la bête dans le troupeau d'un marchand rentrant à Avenches et qui déclara l'avoir achetée d'un jeune homme pour le prix de 600 francs. Ce jeune homme fut bientôt retrouvé et arrêté; c'est un agriculteur qui devait prochainement faire son école de recrue comme dragon; il avait déjà dépensé une bonne partie du produit de son vol.

Le venin antireligieux

Au Grand Conseil de Genève M. Gottret signale que le 16 mai dernier, la « Feuille d'Avis » a publié des extraits de l'Histoire de la Guerre de Trente ans, de Schiller, qui donne des faits une version inexacte et injurieuse pour les catholiques.

Or, la « Feuille d'Avis », qui a le monopole des informations officielles, est liée à l'Etat par un cahier des charges qui lui interdit d'insérer des « avis » contraires à la paix publique.

Entachés de passion, de partialité et d'erreur, les extraits en question tombent évidemment sous les coups de cette interdiction. La « Feuille d'Avis » s'est transformée en journal et fait une concurrence déloyale aux autres journaux. Le moins qu'on lui demande, c'est de respecter la lettre et l'esprit du contrat passé avec l'Etat, et de respecter les convictions des catholiques, égaux en devoirs et en droits aux autres citoyens.

M. Alexandre Moriaud répond au nom du Conseil d'Etat. Il ne veut pas discuter le fond de l'interpellation ni sur ce que Schiller a pu écrire au sujet de la Guerre de Trente ans. Mais le Conseil d'Etat n'a pas attendu l'interpellation pour rappeler à l'ordre la « Feuille d'Avis ». Le 17 mai il l'a rendu, par lettre, attentive à l'incorrection qu'elle avait commise la veille. Il sera pris d'autres mesures, si la « Feuille d'Avis » sort de son rôle de feuille d'information et continue à publier des textes jugés offensifs par une partie de la population.

M. Gottret remercie M. Moriaud et se déclare satisfait de ces explications.

Noyades

Un garçonnet de six ans s'est noyé dans la Sarine à Fribourg, au-dessus du Pont de Zaerhingen, samedi soir, vers huit heures et demie, alors qu'il regardait opérer des pêcheurs. Le petit malheureux a été si rapidement emporté par les flots de la rivière, très rapide a cet endroit, qu'il n'a pas encore été possible de retrouver son cadavre, malgré d'actives recherches effectuées avec la barque de sauvetage du service de l'édilité municipale.

— On a retiré du Landwasser, près de Frauenkirch, le cadavre d'une sage-femme âgée d'une quarantaine d'années, nommée Marie Wiedemeier, de Gebensdorf (Argovie), habitant Davos-Platz. Mme Wiedemeier, circulant de nuit en bicyclette, sera tombée sur la route et de là dans la rivière.

Détournements dans une banque

Des irrégularités ont été découvertes par la Direction de la Banque Fédérale S. A., à Berne, au service des coupons par un employé nommé Rheinmann, qui est en fuite et activement recherché par la police. Les détournements au préjudice de la Banque se monteraient à une forte somme L'enquête poursuit son cours.

Une fillette tuée par un train

Le train Bulle-Romont a atteint et tué à Vuadens, la petite Morel, deux ans et demi, dont les parents habitent une ferme non loin de la voi ferrée. La fillette s'était engagée sur la voie au moment où le train arrivait.

Ecrasés

Un ouvrier nommé Roman Stadhalter, âgé de 37 ans, marié depuis quelques mois seulement, a été écrasé par une automobile près de la gare de Lucerne. Aux cris poussés par le malheureux, un employé de la gare se précipita et à sa grande stupéfaction, reconnut son propre frère gisant dans une mare de sang. Malgré des soins empressés, le blessé succcomba sans avoir repris connaissancce.

— Mme Fehr, de Muri, près de Berne, qui conduisait une automobile, a été victime d'un accident près des bains de Schwefelberg. Pour une cause non encore établie, la voiture, après être montée sur le remblai, a dévalé la pente et est tombée dans le ruisseau. Mme Fehler, âgée de 50 ans, femme de M. le Dr Hans Fehr, professeur à l'Université, avait cessé de vivre lorsque on la releva, à un mètre du ruisseau. Le corps a été ramené à Muri.

Nouvelles Locales

Les délégués romands de l'Assistance à Sion

On nous écrit :

Samedi s'est tenue à Sion la réunion des délégués des institutions romandes de l'Assistance publique qui groupent les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais.

La réunion comptait une soixantaine de délégués en plus du Comité central comprenant un membre par canton.

Ouverte à l'Hôtel-de-Ville, dans l'ancienne salle du Grand Conseil, par un excellent discours de bienvenue de M. Amez-Droz, le chef dévoué de notre service cantonal d'assistance, la réunion a eu le rare bonheur d'entendre et de goûter deux conférences de médecins entendus sur les sujets qu'ils traitaient.

M. le Dr Coquoz, médecin cantonal, a parlé de la **lutte contre la tuberculose** et M. le Dr Repond, de l'Asile de Malévoz, de la **Prophylaxie mentale.** L'un et l'autre ont été très écoutés et très applaudis.

Un banquet, offert par le Conseil d'Etat, a été servi à l'Hôtel de la Poste. Il a été présidé par M. Amez-Droz en l'absence de M. le conseiller d'Etat Troillet, chef du Département de l'Intérieur. Des discours ont été prononcés par M. Amez-Droz, au nom du Gouvernement, par M. Paul de Rivaz, au nom du Conseil communal, par M. le Dr Loëtscher, de Berne, au nom du Comité central de la Fédération, et par M. Léon Genoud, de Fribourg, un ami bien connu du Valais.

L'après-midi, les délégués ont excursionné à Valère et, à 17 heures, ils étaient l'objet d'une charmante réception à la Cave communale.

Le congrès des délégués des cheminots à Sion

On nous écrit :

Samedi et dimanche se sont réunis à Sion, en Congrès général, les délégués de l'Association suisse du personnel des gares. Une très intéressante séance administrative a liquidé les objets à l'ordre du jour.

Dimanche, la fanfare des Cheminots de Lausanne est venue égayer le Congrès.

Le banquet a été servi à l'Hôtel de la Gare. Y ont pris la parole en fort bons termes, M. **Adrien Métrailler,** receveur à la gare de Sion, qui, en sa qualité de président du Comité d'organisation, remercie tous les magistrats qui ont témoigné leur sympathie aux cheminots en acceptant de prendre part à leur modeste banquet. Ce sont MM. Troillet, conseiller d'Etat, Paul de Rivaz et Robert Lorétan, conseillers communaux, et Albert de Torrenté, président de la bourgeoisie.

M. le conseiller d'Etat Troillet a apporté le salut du Conseil d'Etat, et, en des paroles extrêmement aimables et flatteuses, il a souligné l'excellente renommée des cheminots suisses dans le monde.

M. de Rivaz a parlé dans le même sens au nom de la Commune de Sion.

Plus de dix délégués au Congrès ont également pris la parole entr'autres MM. Deutsch et Perrin, conseillers nationaux, et Locati. Tous ont témoigné leur vive satisfaction de la réception vraiment cordiale dont ils ont été l'objet et ils ont félicité le Comité local de la parfaite organisation de ces deux journées, assurant qu'ils garderont de Sion et du Valais un souvenir ineffaçable.

Et, de fait, les congressistes ne tarissaient pas d'éloges et de compliments sur les attentions délicates qui avaient marqué leur réception à Sion.

Le samedi soir, l'Harmonie municipale a donné sur la Planta, et en l'honneur des congressistes, un de ses plus beaux concerts, auquel assistait une foule énorme.

Dimanche, le départ a eu lieu, mais non sans un au revoir qui venait du cœur.

Le XIVme Festival des Musiques du Bas-Valais

(De notre envoyé spécial)

Il y a certainement bien longtemps que le Bouveret n'avait pas revêtu la physionomie que ce gentil village avait hier.

C'est, en effet, par plusieurs centaines que sont accourus Bas-Valaisans et riverains du Léman pour assister au Festival.

Dès l'arrivée des sociétés, un brillant cortège se forme, ouvert par un imposant cordon de gendarmes en grande tenue, suivis d'un gentil groupe de demoiselles, toutes de blanc vêtues, puis, fait assez rare, une douzaine de petits garçons costumés, représentant les sauveteurs du Léman. Ce groupe fait sensation par son originalité et sa bonne tenue ; tout l'honneur en revient à M. Favez-Clerc, président, et à M. Ernest Favez, sous-pilote, qui l'ont organisé de main de maître. Et c'est ensuite les 22 sociétés qui égrènent au travers des rues du Bouveret, copieusement pavoisées, leur chapelet de sons harmonieux.

Au sujet des décorations, disons toute notre surprise d'avoir constaté quelque chose d'aussi brillant ; en effet, la moindre maison était surchargée de guirlandes et de drapeaux ; à certains endroits même on avait fait preuve d'un goût et d'un art remarquables.

Nous passons successivement sous trois arcs de triomphe, pour arriver finalement à la maison de commune, où est offert le vin d'honneur, un fameux crû des Evouettes, offert par l'« Avenir du Léman ».

C'est à ce moment que M. **Pierre Curdy** prononce le discours de bienvenue ; tout plein de bonhomie souriante, il dit la joie qu'éprouve le comité d'organisation et la population toute entière à recevoir en ce beau jour tous les amis du Bas-Valais ; il souhaite à chacun une riante journée et est bien certain que tous remporteront du Bouveret le meilleur des souvenirs.

Puis l'église, en un clin d'œil, se remplit. M. le curé **Guéron** officie, et l'« Echo du Grammont » rehausse de ses plus beaux morceaux la cérémonie consacrée au Seigneur. Et c'est l'assemblée des délégués, où des questions intérieures de la Fédération sont discutées ; une nous intéresse : c'est celle qui fixe en 1929, à Vouvry, le prochain festival.

L'assemblée terminée, c'est autour des tables que musiciens et invités viennent exercer leurs talents. M. Bodenmann, nouveau tenancier de l'Hôtel de l'Aiglon, s'est véritablement distingué, et c'est après un succulent repas que nous avons le plaisir d'entendre M. **Jules Bussien,** président du Comité d'organisation, saluer dans un discours concis mais de perfaite tenue, les sociétés et invités. Le voici :

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Comité d'organisation, au nom de l'« Avenir du Léman » et au nom de la population entière du Bouveret, j'adresse un hommage respectueux à MM. les conseillers d'Etat, à M. le Préfet du district de Monthey, à MM. les députés, aux membres de l'autorité civile et religieuse, ainsi qu'aux autres membres du comité d'honneur, à la presse, ici présents, qui ont bien voulu répondre à notre appel et rehausser par leur présence qui est pour nous un réconfort moral, la manifestation d'aujourd'hui.

Je salue aussi d'une manière toute particulière les sociétés vaudoises qui ont bien voulu profiter de l'occasion pour renouer les liens de bonne relation et de bon voisinage qu, de temps immémorial, nous unissent comme riverains du beau Léman.

A vous, membres du Comité, à vous Moniteurs, Vétérans, Musiciens, j'adresse un salut chaud et cordial.

A vous, Mesdames et Messieurs, qui avez bien voulu participer à notre fête, agréez notre sincère sympathie et puissiez-vous éprouver autant de plaisir que nous en avons nous-mêmes à vous recevoir.

Soyez les bienvenus, musiciens du Bas-Valais et de la Riviera vaudoise, qui nous dites avec espoir « par l'harmonie des sons à l'harmonie des cœurs ». Soyez remerciés d'une manière officielle, vous qui inculquez à notre jeunesse les sentiments de solidarité et de civisme, vous qui cultivez parmi nous ce bel art qui rajeunit, nourrit et élève jusque vers les régions célestes l'esprit et le cœur !

Notre société de musique est une petite société ; notre village est un petit village. Nous vous recevons modestement mais avec sympathie. Nous faisons notre possible, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, pour satisfaire aux exigences du moment et pour suivre l'évolution régulière de notre district, de notre canton.

Notre société de musique cherche à se rendre digne de la Fédération bas-valaisanne dont elle fait partie depuis 1899.

En 1910, avec la collaboration de l'« Echo du Grammont » des Evouettes, notre société avait déjà l'honneur de vous recevoir à l'occasion du VIIIe Festival. Il y a donc exactement 17 ans, jour pour jour, que cette manifestation a eu lieu. Depuis, grâce à la guerre mondiale, un temps d'arrêt s'est produit ; la musique est tombée en léthargie chez nous, comme dans la plupart des autres localités du pays.

Au lendemain de l'armistice, notre jeunesse s'est à nouveau réveillée, elle a pris un nouvel élan qui, tout d'abord, avait donné naissance à deux sociétés. Grâce à l'intelligente initiative des deux comités en charge, ces deux sociétés ont fusionné en 1925, et ont formé l'« Avenir du Léman », qui bénéficie des bienfaits de la fusion en vous recevant aujourd'hui.

Dans le cadre merveilleux qu'est le panorama que nous avons sous les yeux, permettez, amis musiciens, qu'en votre présence je fasse une comparaison :

Notre pays est connu bien au-delà de nos frontières pour ses beautés naturelles.

Nos institutions démocratiques, nos coutumes, nos mœurs, font l'admiration de l'étranger.

Des maîtres de la Musique sont émerveillés du haut degré de culture de nos sociétés instrumentales.

A quoi cela tient-il donc, amis musiciens, que tout chez nous tende à se rapprocher ainsi à la perfection ?

C'est, laissez-mois vous le dire, musiciens du Bas-Valais, grâce à l'émulation de vos aînés, grâce à votre travail personnel, grâce à votre effort persévérnt, grâce à la noblesse de vos sentiments !

Loin de vous laisser arrêter par l'appât de certains avantages matériels, vous êtes inspirés d'un but plus méritoire, celui qui vous est dicté par votre intelligence même et qui vous fait mettre votre initiative, votre force et votre activité au service du pays.

Continuez, amis musiciens, dans la voie honorable que vous vous êtes tracée, continuez à porter le drapeau de notre indépendance et à maintenir notre prestige, car c'est de lui que dépend l'avenir de notre beau pays.

Je lève mon verre à la continuation des bonnes relations avec nos amis de la rive vaudoise.

Je lève mon verre à la continuation de l'ère de paix dont nous jouissons, au développement plus intense de l'art musical dans notre pays, à la prospérité morale et intellectuelle de nos populations et au développement agricole, industriel et commercial de notre beau Valais et de la Suisse.

C'est maintenant au tour de M. **Henri Bioley,** préfet du district de Monthey, de prendre la parole. Sa voix puissante et bien timbrée vibre dans la vaste cantine. Au nom des autorités du canton et du district, il souligne le choix très heureux du Bouveret pour une telle fête, il souligne encore la concorde qui règne entre les sociétés du Bas-Valais et leurs sœurs riveraines et il porte son toast aux Valaisans, bons patriotes, aimant profondément leur pays, à leur concorde et à leur harmonie. M. Bioley est longuement applaudi, et c'est fini ; la joute oratoire a été courte, mais bonne.

La journée a été si bien remplie que nous remarquons seulement maintenant la présence de M. **Evéquoz,** conseiller national, serré de près par M. le colonel **Couchepin.** A la même table, nous voyons M. **Erasme de Courten,** président du tribunal du district de Monthey. Noté aussi M. **Marc Morand,** député au Grand Conseil, et bien d'autres personnalités dont le nom n'arrive pas au bout de notre plume.

Nous omettons encore de dire la joie que nous avons eue à entendre, au cours du banquet, les productions de grande valeur de l'« Avenir du Léman ».

C'est maintenant l'heure des productions ; chaque société vient successivement sur le podium ; il nous serait bien difficile de décerner des éloges particuliers car toutes se sont véritablement surpassées et nous ont émerveillé.

Le Bouveret vibre avec ses invités, la population est en liesse avec eux, aussi l'après-midi passe rapidement ; nous sommes tout surpris de voir déjà se reformer le cortège — final, celui-ci. — Il nous conduit encore une fois à la cantine ; là, c'est M. Grandjean, de Monthey, qui fait l'allocution d'adieu ; il est longuement applaudi.

Lentement et à regret, la foule s'en va, heureuse d'avoir passé une belle et bonne journée avec ses amis du bout du lac ; on constate encore une fois toute l'utilité qu'ont ces manifestations pour resserrer les liens d'amitié et de bon voisinage qui doivent unir les habitants d'une même région, surtout quand elle est si belle.

C'est fini, nous avons vécu là de belles heures, et c'est dans l'espoir d'en passer encore que nous disons : A Vouvry, en 1929 !

M.-E. Tièche.

Léon Delaloye
Méd.-dentiste Martigny
de retour

Festival de Bramois

Le dimanche 29 mai aura lieu dans le charmant petit village de Bramois le Festival des Musiques du Valais central.

Par le calme de ces beaux jours de printemps, où la nature se pare de fleurs et de verdure comme pour mieux nous inviter à la gaieté, le village de Bramois met tout en œuvre pour la réussite de cette fête.

C'est avec un plaisir indescriptible que nous verrons défiler dans les rues pavoisées les nombreux musiciens lançant dans l'air embaumé du mois de mai leurs sons entraînants et harmonieux.

Vous tous, amis de la Musique, venez nombreux à Bramois dimanche prochain, pour rendre hommage à nos musiciens et jouir du beau concert.

Accidents de la route

On nous informe de Vernayaz :

Dimanche soir, vers les 20 heures, deux motocyclettes se sont prises en écharpe sur la route cantonale, à l'intérieur de notre localité. MM. Dumoulin, de la Maison Dumoulin Frères, et Lucien Revaz ont été blessés assez sérieusement pour être conduits à l'Infirmerie de Martigny.

— Le même jour, un petit garçon de 9 ans, nommé Fournier, descendu de Salvan en compagnie de son père pour assister à l'assemblée du Secours mutuel qui se tenait à Vernayaz, passa sous une bicyclette. On le releva, une jambe cassée à la hauteur de la cuisse.

Arrestations

On nous écrit de St-Gingolph :

La police de sûreté valaisanne, après filature, a procédé, avec la gendarmerie de St-Gingolph, à l'arrestation d'un individu refoulé par la gendarmerie française.

Il s'agit du nommé D. S., sujet valaisan, sous le coup d'un mandat d'arrêt pour faux et usage de faux. Ce personnage a été conduit par l'agent de sûreté Collombin, qui avait procédé à son arrestation, au Château de St-Maurice, à la disposition du Juge d'instruction de ce district.

* * *

— Deux jeunes gens de Bâle, dont l'un est âgé de 16 ans, qui avaient fui ces derniers jours la maison paternelle, après avoir volé une somme de 1500 fr. à un locataire, ont été arrêtés à Sion. Ils avaient déjà dépensé une somme de 700 fr. de l'argent volé.

— Une jeune fille de 20 ans, d'origine tessinoise, recherchée pour abus de confiance par le parquet de Genève, a été arrêtée à Sion par la police de sûreté de cette ville, alors qu'elle se promenait dans les rues en compagnie de son prétendu fiancé. Elle séjournait dans la capitale depuis une quinzaine de jours et a été conduite vendredi à Genève.

Un accident mortel

Jeudi dernier, un ouvrier originaire de Mase, était victime d'un accident au cours des travaux du Grimsel. Jusqu'à vendredi soir, on conservait l'espoir de le sauver. Mais, samedi, Joseph Torrent se mourait à l'hôpital de Meiringen, consolé par les secours de la religion.

Un coup de vent sur le lac

Des barques en péril

Le violent et soudain coup de vent qui s'est abattu sur le lac samedi après-midi vers 5 heures, soulevant de grosses vagues, a mis en péril deux grandes barques savoyardes qui avaient accosté au quai de Vevey-La Tour, non loin de l'Institut Sillig, pour décharger du sable et du gravier. Tandis que la première réussissait à gagner le large après s'être délestée d'une partie de sa cargaison, la seconde fut projetée contre l'enrochement du quai où les vagues très violentes menaçaient de la briser.

A ce moment arrivait de Montreux le vapeur l'« Evian », dont l'équipage, comprenant d'un coup d'œil le danger où se trouvait la barque « Le Valais », se porta immédiatement à son secours. L'« Evian » fit machine arrière pour approcher de la barque et s'efforça de lui lancer des câbles pour la tirer de sa position critique. Après 15 minutes d'efforts et malgré un lac très houleux, l'« Evian » réussit son œuvre de sauvetage et put aider la barque « Le Valais » à s'éloigner de la rive afin de se mettre ensuite à l'abri de la bourrasque dans le port voisin de la Tour-de-Peilz.

Ce sauvetage mouvementé fut suivi avec un vif intérêt par les passagers de l'« Evian » et par la foule massée sur le quai. La barque a subi quelques dégâts. Il convient de féliciter de leur sang-froid et de leur dévouement l'équipage de l'« Evian » et son habile capitaine, M. Comment.

La Société de sauvetage de la Tour avait également accouru au secours de la barque et n'a pas cessé d'être prête à lui porter toute aide utile dans son canot.

Le travail de nuit dans la boulangerie

Dans un rapport à l'assemblée fédérale sur le projet de convention internationale concernant le travail de nuit dans les boulangeries, le Conseil fédéral arrive à la conclusion qu'il n'est malheureusement pas en mesure de proposer la ratification de cette convention. Il déclare notamment :

« Dans les débats qui ont eu lieu à Genève nous avons constamment insisté pour que soit adoptée une solution qui aurait permis à notre pays d'adhérer à la convention. Nous étions décidés, si la Conférence avait partagé notre point de vue, à vous proposer de réglementer légalement la question en fixant le début du travail à quatre heures du matin et de ratifier la convention. Nous pensions aussi que, lorsque les choses en seraient là, l'opposition qui s'est manifestée à l'intérieur de notre pays s'effriterait petit à petit.

Notre proposition ayant été rejetée, nous nous trouvons en présence d'une situation entièrement différente. Il nous est malheureusement devenu impossible de ratifier la convention internationale. L'heure de cinq heures, qui est prévue, soulèverait en Suisse de telles difficultés et de telles résistances que nous ne pouvons pas l'accepter.

D'autre part, les conditions dans lesquelles la convention permet de commencer le travail à quatre heures du matin, lorsque le climat ou la saison le justifie, ou après accord entre les organisations patronales et ouvrières intéressés, ne se rencontrent pas dans notre pays où elles ne sont pas réalisables. »

Va-t-on vacciner les chiens ?

Une grande question occupe depuis quelques années les spécialistes de la rage. C'est celle de la vaccination préventive des animaux. Si l'on pouvait vacciner tous les chiens contre elle, la maladie finirait sans doute par disparaître, hors quelques régions où elle s'entretient chez les loups.

Ces vaccinations d'animaux en général à l'aide de virus mort, ont été pratiquées en grand dans divers pays. De 1921 à 1924, au Japon, 104.629 chiens ont été vaccinés au vaccin phéniqué dans les districts de Tokio et de Yokohama, soit un tiers de lapoulation canine : quatre cas de rage ont été notés chez les vaccinés. L'expérience se poursuit et 207.117 chiens ont été vaccinés de 1923 à 1925 qui n'ont fourni que 0.13 pour cent d'échecs. Par contre, 5.937 cas de rage ont été observés chez les chiens non vaccinés.

Les Etats-Unis, sous l'impulsion d'Eichorn et Lyon, sont entrés dans la même voie, et aussi l'Italie, où Finzi a vacciné près de vingt mille chiens. On a vacciné aussi dse chevaux et des hergivores. En Suisse où la rage est beaucoup plus rare qu'en ces divers pays on en reste à l'expectative expérimentale, les vaccinations du sujet mordu entre quatre et dix jours après la morsure, ayant toujours donné des résultats satisfaisants.

L'Angleterre et les Etats scandinaves ignorent la rage. La conférence internationale n'a donc pas jugé la question assez avancée pour modifier la législation générale qui prescrit actuellement l'abatage des animaux mordus. En Autriche, on abat même les chiens vaccinés.

Le professeur Valés de Paris dans un remarquable rapport résume l'état actuel de la question, a proposé que, pour tout chien mordu, mais ayant été vacciné antérieurement, le propriétaire de l'animal pût opter entre l'abattage immédiat et la mise en observation de celui-ci pendant six mois, dans une fourrière ou un institut vétérinaire, à ses frais.

La vaccination préventive du chien, dans les instituts où elle se pratique actuellement, est donc acceptable, mais sous ces réserves, et à la condition que l'animal soit revacciné chaque semaine.

Le vermouth est il un vin d'origine?

Un procès qui met aux prises les grandes marques de vermouth étrangères et un distillateur de Limoges, M. Turin, a été plaidé devant la Cour d'appel de Limoges (France). Il n'est pas sans intérêt pour notre pays.

M. Turin, ayant déposé au greffe du tribunal de commerce une marque de vermouth sous son nom patronymique, avait assigné devant le tribunal de première instance de Limoges le propriétaire d'un grand café de la ville pour lui interdire de servir à ses clients un autre vermouth que le sien, quand on demanderait un « Turin ».

Trois maisons italiennes, intervenant dans l'instance, demandèrent le retrait des marques déposées au tribunal de commerce, c'est-à-dire l'interdiction à M. Turin de faire usage de son nom pour la vente du vermouth.

Le tribunal, après avoir débouté le distillateur limousin de sa demande, lui avait fait défense de faire figurer sur ses étiquettes le nom de sa maison et l'avait condamné à des dommages-intérêts.

Me Léon Bérard, sénateur et ancien ministre, a plaidé devant la Cour que le mot « Turin » n'était pas une appellation d'origine comme le Cognac ou le Bourgogne et que son client avait parfaitement le droit de faire usage de son nom patronymique pour une marque de vermouth qui était sa propriété.

Après avoir exposé la question de droit, l'éminent avocat a fait remarquer à la Cour que les appellations d'origine, telles qu'elles ont été définies par les législateurs, constituaient une collaboration de la nature et de l'homme, mais que la nature y jouait un rôle prépondérant.

Pour le vermouth, au contraire, il s'agit d'une fabrication connue de tous les distillateurs et qui consiste en une macération de vingt-trois plantes dans du vin blanc provenant de n'importe quelle région. Cela est tellement vrai que les maisons italiennes qui ont obtenu des dommages-intérêts, fabriquent leur vermouth en France sans faire figurer sur leurs étiquettes le mot « Turin ».

Me Bérard a conclu à la réforme du premier jugement.

Au nom des maisons italiennes, Me Georges Maillard, du barreau de Paris, a demandé à la Cour de confirmer purement et simplement la première décision.

Nous ferons connaître la décision intervenue.

Un joli succès

On nous écrit :

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Ida Bessero, employée à l'étude Leuzinger-Roten, à Sion a obtenu le **premier prix** au Concours régional de dactilographie organisé par notre confrère, « La Tribune de Genève » sur l'initiative de l'« Ecole royale » de Genève.

Ce concours avait réuni 85 participants. Douze marques de machines furent employées pour les épreuves.

Mlle Bessero emporta le premeir prix sur une machine SMITH PREMIER 60, modèle 1927. Son extraordinaire dextérité et la bienfacture de ses travaux lui ont valu de la part de la Maison Royale de Genève le don d'une machine portable et la Maison Smith Premier lui a également octroyé une jolie récompense.

Nos vives félicitations à notre sympathique et aimable compatriote.

Grand-Brûlé

Dans une élégante brochure illustrée, M. le Dr Wuilloud résume l'histoire du vignoble cantonal du Grand-Brûlé, à Leytron. Il ajoute à son étude une liste très complète des plants de vigne et des vins du Valais, avec une notice explicative d'un grand intérêt. C'est un travail de valeur qu'on voudra posséder et consulter dans les milieux viticoles.

Grand Conseil

Certains députés ayant prononcé des critiques à notre avis injustifiées envers un fonctionnaire supérieur de notre Département, auxquelles il n'a pu être répondu, vu l'absence pour cause de maladie du Chef responsable, cet employé a demandé et obtenu qu'une enquête, dont le résultat sera rendu public, soit faite par le Conseil d'Etat.

Le Chef du Dépt.
des Travaux Publics :
E. DELACOSTE.

Recours

Le Tribunal fédéral a admis le recours d'un certain nombre de citoyens contre l'élection du juge de commune du 5 décembre 1926.

L'Académia

L'Académia, groupement de toutes les sociétés universitaires de Fribourg, a reconstitué son comité comme suit pour le semestre d'été :

Président : Gama (Fribourgia) ; vice-président : Bielmann (Renaissance) ; secrétaire : Chaperon André (Sarinia).

Voulez-vous de la glace ?

On annonce que les ingénieurs suédois C. Luttropp et A. Hallstrom ont terminé le montage d'une nouvelle machine pour produire le froid qui est basée sur le principe de la compression de l'acide sulfurique.

Ce nouvel appareil se différencie de ceux existant jusqu'ici par l'emploi d'un compresseur rotatif. De cette manière il est possible d'éviter le système très compliqué de refroidisseur. Le petit compresseur construit pour l'usage ménager est accouplé à un petit moteur électrique qui peut être actionné par une petite lampe ordinaire à 16 bougies. L'appareil complet a une longueur de 25 cm., une hauteur de 13 cm., et ne pèse que 3 kg. Cette machine peut livrer en une heure 2 kg. de glace. Elle ne demande pas d'entretien spécial, vu que l'acide sulfurique est contenu dans des récipients étanches hermétiquement clos et fonctionne automatiquement. La dépense de courant est insignifiante.

Préparation de la Bouillie bordelaise pour le sulfatage des vignes

Emploi du papier indicateur à la Phénolphtaleïne

Dissoudre dans 50 litres d'eau 2 kg. de sulfate de cuivre ou vitriol bleu. Dans un second cuvier, on éteint peu à peu 2 kg. de chaux vive et on ajoute ensuite de l'eau, en suffisance, pour obtenir un lait bien clair. On délaye de la même façon la chaux viticole ou blutée du commerce. On verse ensuite lentement et en brassant le lait de chaux dans la solution de sulfate. Il faut avoir soin de ne prendre que le lait clair de dessus, sans remuer le fond. De temps en temps, on jette dans le mélange de petits bouts de papier indicateur à la Phénolphaleïne, contenu dans cette enveloppe. Il ne faut toucher le papier qu'avec des mains propres. Ce papier reste blanc tant qu'il n'y a pas assez de lait de chaux et rougit ensuite. On complète alors à 100 litres avec de l'eau pure. Le papier à la Phénolphtaleine ne doit, trempé dans la bouillie, prendre qu'une coloration rose pâle ; s'il devenait rouge vif, il y aurait déjà trop de chaux. Il faudrait alors corriger en rajoutant à la bouillie, une petite poignée de sulfate dissolu dans un peu d'eau.

Service cantonal de la Viticulture.

N. B. — Il est important de sulfater surtout la surface inférieure des feuilles.

Crédits supplémentaires de 1927

Par message du 19 mai, le Conseil fédéral demande à l'assemblée fédérale d'approuver les crédits supplémentaires pour l'année 1927.

Il s'agit des crédits de la première série. Le total des crédits nécessaires à l'administration générale est de 4,774,191 francs. La part la plus importante de cette somme sera consacrée au service des intérêts du nouvel emprunt de 1927, soit 2,045,071 fr., ainsi qu'au paiement d'indemnités supplémentaires aux cantons d'Uri, des Grisons, du Valais et du Tessin pour l'entretien des routes alpestres internationales, soit 1 million 590,000 fr. Parmi les crédits importants, il convient de mentionner les dépenses de la mission en Turquie pour 1927 (120,000 fr.) ; l'achat de l'Hôtel Suisse à Saint-Gingolph pour l'administration des douanes (79,500 francs) ; les dépenses pour l'assurance-chômage (500,000 fr.) ; pour l'assurance-accidents (83,230 fr.) ; pour les jeux olympiques de 1928 (120,000 fr.) ; pour les exploitations en régie (25,000 fr.)

MASSONGEX. — Agression. — (Corr.) — Dans la soirée de samedi, un citoyen de Daviaz, qui rentrait rejoindre sa famille, fut attaqué à mi-chemin entre Massongex et Daviaz, dans un endroit sombre, par deux individus, et blessé gravement avec un instrument tranchant.

La victime avait sur elle quelque deux cents francs et fut dépouillée jusqu'au dernier sou.

On serait sur la voie des agresseurs.

ST-MAURICE. — Dimanche, il a été enseveli M. Adrien Wœffray, décédé à l'âge de 66 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée. L'honorable défunt était un fonctionnaire modèle des C. F. F. dont toute la carrière s'est écoulée à la gare de St-Maurice, où sa haute conscience et sa ponctualité étaient reconnues de tous. M. Wœffray est mort dans les sentiments de foi qui furent la règle de sa vie, et les nombreux amis qui assistèrent à ses obsèques dirent en quelle estime il était tenu. A sa famille, l'hommage de nos condoléances.

SION. — Le Triduum de St-François. — (Corr.) — Les fêtes organisées pour commémorer le VIIe centenaire de la mort de St-François ont eu plein succès à la Cathédrale de Sion les 13, 14 et 15 mai. Une foule recueillie se pressa les trois jours au pied de la chaire du haut de laquelle des prédicateurs connus et aimés célébrèrent les vertus et les œuvres du « Petit pauvre d'Assise » : sa mission providentielle, sa personnalité si attrayante et si riche, son apostolat merveilleux et enfin sa popularité inouïe et les leçons qu'il nous donne.

S. G. Mgr Biéler lui-même officiait à l'autel, tandis qu'à la tribune répondait le chœur mixte de la cathédrale, dirigé par M. G. Haenni. La Messe de Palestrina et les mottets : « O bon Jésus » du même et « O quam gloriosum » de Vittoria, furent interprétés avec un art qui est la plus belle et la plus digne des prières. Le « Te Deum » de clôture et le « Regina Cœli » traduisirent d'une façon splendide les sentiments de joie triomphante et sainte qui emplissaient les âmes des fidèles.

Ces fêtes, en faisant mieux connaître St-François, lui auront gagné sans doute des imitateurs et des disciples.

Dimanche 29 mai, ce sera le tour des paroissiens de langue allemande de célébrer le « Poverello ». Ils auront l'avantage d'entendre un sermon de M. le Rd chanoine Eggs à la grand'messe, et le R. P. Florentin, o. cap. à la dévotion du soir.

Donnant suite aux désirs de Monseigneur notre évêque, la plupart des autres paroisses du diocèse auront aussi des solennités franciscaines avant la fin de cette année jubilaire.

SION. — Vers de la vigne. — L'Etat a entrepris cette année la surveillance et le contrôle du vol des papillons de la cochylis et de l'oudémis. La station de Châteauneuf fera connaître, en temps utile, la date des traitements. Il est donc instamment recommandé aux vignerons de suivre les indications fournies par Châteauneuf à ce sujet.

La Commission d'agriculture
de la Commune de Sion.

Festival du Haut

Seize fanfares du Haut-Valais avec 600 exécutants ont tenu dimanche leur festival à Ried près Brigue.

Un grand nombre de personnalités politiques y ont pris part. M. Walpen, président du Conseil d'Etat, a apporté le salut du Gouvernement.

A nos abonnés

La fête de l'Ascension étant fête chômée obligatoire nos ateliers seront fermés jeudi. Le prochain numéro paraîtra samedi sur 6 pages.

BIBLIOGRAPHIE

L'HORAIRE BOPP vient de paraître. L'édition d'été est valable du 15 mai au 30 septembre 1927. Le nouvel horaire d'été des C. F. F. comporte, comme on le sait déjà, un bon nombre de nouveaux trains et de changements d'horaire, de sorte que nous recommandons aux intéressés de se procurer tout de suite le nouveau guide. L'Horaire Suisse « Bopp » (rouge), 71me édition, est très apprécié, puisqu'il offre cette année de nouveau un exemple de sécurité, d'exactitude, de clarté et de maniement pratique. Ce guide ne contient pas seulement les horaires des Chemins de fer Fédéraux, des trains régionaux et tramways, des bateaux, des automobiles et voitures de poste, mais aussi les correspondances avec l'étranger, avec l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Belgique, la Hollande et l'Angleterre, ainsi que les lignes aériennes internationales. Une carte des réseaux, la liste des stations, le tarif, etc. rendent l'utilisation de cet horaire extrêmement agréable. Malgré l'abondance de son contenu, son prix est tout de même modique : fr. 1.50 ; pour cette cause, l'horaire « Bopp » jouit d'une grande renommée sans égale en Suisse et à l'étranger.

SPORT

Grand match de football à Viège

Le 5 juin aura lieu à Viège le match intercantonal **Vaud-Valais**. Pour la circonstance le comité cantonal vaudois nous envoie ses meilleurs joueurs de série Promotion et le nôtre fait tout son possible pour composer une équipe digne de représenter nos couleurs cantonales.

Viège, dont la renommée pour son esprit d'organisation et son accueil bienveillant n'est plus à faire, se prépare à recevoir dignement nos amis vaudois ainsi que la foule des spectateurs qui ne manqueront pas de venir assister à un si beau match et applaudir nos vaillants footballeurs.

Les places peuvent être retenues d'avance auprès de M. P.-M. Della Bianca, caissier du F. C. Viège.

DERNIER COURRIER

Chute mortelle à la Grande Mythen

BRUNNEN, 23. — Dimanche, à midi, M. H. Kunz, 42 ans, père de trois enfants, employé au Rentenanstalt, à Zurich, s'est tué en faisant l'ascension de la Grande-Mythen avec quatre autres alpinistes de la section Uto du Club alpin suisse.

†

La famille **Joseph MOULIN**, à Vens, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

Cours des changes

du 23 mai 1927

Sur les places de	Cours moyen
Paris	20 36
Londres	25 24
New-York, chèque	519 50
Bruxelles (100 Belga)	72.25
Milan	28 45
Madrid-Barcelone	91 65
Amsterdam	208 05
Berlin-Francfort	123.20
Vienne	73 15
Tchéco-Slovaquie	15.40

L'affaiblissement succédant à la maladie et la lassitude générale persistante disparaissent bientôt et sûrement en faisant usage de

l'Elchina élixir ou comprimés

qui tonifie et vivifie tout l'organisme.

Flacon ou boîte orig., 3.75, double, 6.25 dans les pharm

SUZE se distingue des imitations par la finesse de son bouquet

Maintenant que vos propres réserves sont épuisées achetez les bonnes **Confitures Hero Lenzbourg** en Seaux-Hero de 5 kg, 3 kg, 1 kg, Flacon ½ kg, au détail le ½ kg.

Confitures :

Quatre fruits	6.90	4.35	1.50	1.—	—.70
Pruneaux, Coings	7.75	4.85	1.70	1.10	—.80
Groseilles rouges sans grains, Groseilles rouges avec grains, Mûres, Myrtilles	8.70	5.40	1.90	1.20	—.90
Oranges amères	9.20	5.70	1.95	1.25	—.95
Cerises noires, Cerises rouges, Griottes, Sans Rival (fram. et gros. roug.)	10.65	6.55	2.25	1.35	1.10
Fraises, Framboises, Abricots	11.10	6.85	2.35	1.40	1.15
Genièvre	8.85	5.50	1.90	1.20	—.90

Gelées Petit Déjeuner :

avec framboises, avec fraises	8.70	5.40	1.90	1.20	—.90

Gelées :

Fraises	11.70	7.20	2.50	1.45	1.20
Framboises	11.10	6.85	2.35	1.40	1.15
Groseilles rouges	9.90	6.15	2.10	1.25	1.—
Coings	8.70	5.40	1.90	1.20	—.90
Pommes	6.90	4.35	1.50	1.—	—.70

Vous aurez sans doute remarqué que les enfants ont une préférence marquée pour les fruits et ils ne font ainsi qu'obéir à un besoin naturel. Les sels alimentaires contenus dans les fruits sont en effet de la plus grande importance pour la formation et l'entretien du corps. Un éminent physiologiste, le Professeur Bunge de Bâle a dit d'une manière très significative.

„ que les fruits et les sucs de fruits étaient pour le corps humain ce que la benzine est à l'auto "

Eaux Minérales

de première fraîcheur

Montreux
Henniez
Romanel
Arkina
Vichy

et toutes eaux de tables

Distillerie Morand
MARTIGNY

La Boucherie-Charcuterie
L. Es-Borrat, Monthey

expédie contre remboursement, franco de port : Bouilli, le kg. 2 —. Roti, le kg. 2 80. Graisse de bœuf, le kg. 1 50. Saucissons pur porc, le kg. 4 80 Saucisse porc extra, le kg, 3 50. Saucisse ménage extra, le kg. 2.50. Lard fumé du pays, le kg. 4.40. Cervelas par douz., 3.—. Gendarmes, par douz., 3.—. ainsi que tous autres assortiments en viandes salées, séchées, jambon, jambon à l'os, jambon roulé, aux prix les plus avantageux

TIR CANTONAL FRIBOURGEOIS

ROMONT - 28 mai au 6 juin 1927

Dotation : Fr. 150.000.—

40 cibles — Demandez le plan de tir

Grand festival : « LE TIR A LA ROSE »
par P. Bondallaz — Musique de J. Bovet

Chalets meublés à louer

à Troistorrents et Morgins, pour la saison ou à l'année. S'adresser à la Boucherie Rouiller, Troistorrents.

Produits MAAG

pour la vigne
les meilleurs et les plus efficaces

KOUKAKA

bouillie bordelaise caséinée en paquets de 3 kg. en dose pour la pompée.

Soufre au verdet

contre l'oïdium et le mildiou. Dépôt général pour le Valais : **Delaloye & Joliat, SION.**

CAPITAUX

Placez vos capitaux en valeurs immobilières de 1er ordre.

Rapport net, garanti 8 à 10 %. Sécurité complète du capital. Facilité de réalisation

Demandez renseignements en indiquant, si possible, le montant à placer, sous Q 4283 L. à Publicitas, Lausanne.

A enlever de suite jolie voiture **Lancia-Lambda** moteur remis à neuf par l'usine, bas prix. Pour visiter s'adresser à L. Favre, automobile, Chamoson.

Occasion

A vendre faute d'emploi **MOTO** Dollar 175, ayant peu roulé, éclairage électrique. Prix 650 fr. S'adresser à M. Léopold Chaperon, St-Gingolph.

Moulin du Crétel, BEX

J'ai l'honneur d'informer la population de St-Maurice et des environs que j'ai repris dès le premier courant le commerce de meunerie, de graines et d'épicerie de M. A. Schilter à Bex.

Par des marchandises de qualité, une bonne organisation et un service soigné, je m'efforcerai de mériter la confiance que l'on voudra bien m'accorder.

William Fischli
Moulin du Crétel, Bex

JUMENT

A vendre cause de non emploi, bonne et sage jument grise, âgée de 6 ans, apte à tous les travaux de voiture et de campagne.

S'adr. Hôtel d'Anniviers Vissoie (valais).

Chacun désire le bonheur et la santé

Pour cela, buvez régulièrement au déjeûner du café de malt Kathreiner Kneipp ! Il est très sain pour les enfants et adultes et vous fait faire des économies.

Du café que vous boirez, dépendra votre santé !

La boisson de la famille,

c'est avec raison le café au lait. Mais la ménagère clairvoyante ne veut faire son café qu'en y ajoutant de la bonne chicorée, de la **Chicorée DV pure.** Voilà comment il est le plus agréable et le plus salutaire.

Exigez la **Chicorée DV pure.**

JUMELLES
ZEISS
au prix d'avant-guerre

Jumelles Françaises
Longues-vues — Baromètres

Bijouterie H. MORET
Martigny

La compote à la rhubarbe
sucrée avec la
"Saccharine-Hermes"
est délicieusement rafraîchissante !

La vraie préparation :

On cuit avec une demi quantité de sucre, on dissout les comprimés de saccharine dans une cuiller d'eau ou de lait puis on met le tout dans la rhubarbe, peu avant de servir, en brassant.

La « Saccharine HERMES » n'a pas de goût désagréable et n'est pas du tout nuisible.

La petite boîte de 100 comprimés 35 cent., en vente partout.

Recrues 11/1

Café du Stand
Pontaise — LAUSANNE

Rendez-vous des amis valaisans. Consommations de 1er choix. Grande salle, belle terrasse ombragée, jeux de quilles, piano électrique

Se recommande : **E. Croisier-Gay.**

J'expégie par pièce de 15 à 20 kg. à **2 fr. 55 le kg.**
fromage gras de Gruyère bon maigre
pâte blanche, par pièce de 15 à 20 kg. à **1 fr. 20 le kg.**
Oscar Muller, Avenches (Vaud).

Le dimanche 29 mai 1927 Maurice Pellissier de Fontenelle à Bagnes, vendra par enchère publique à 14 h. savoir : trois jolies et jeunes

VACHES

fortes laitières et très bonnes pour la lutte ; dont l'une est à Vollège, on peut la visiter chez Alfred Terretaz.

Le Café de la Place à Martigny demande une **jeune fille** pour faire le ménage et aider au café. Références exigées.

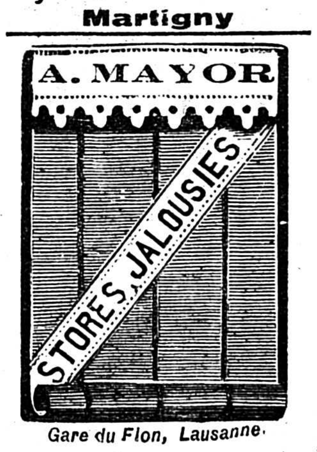

Gare du Flon, Lausanne.
Maupas 2 — LAUSANNE
Stores en bois
Reparations

Pommes de terre du pays
à vendre à 20 fr. les 100 kg.
Parc avicole SION

Villa

A vendre à Martigny, villa avec tout confort moderne, grands jardin et verger arborisé.

Pour traiter s'adresser à l'étude **Henri Chappaz,** à Martigny-Ville (Tél. 139).

On cherche

pour la saison d'été à la montagne (juin-septembre) une personne forte et active pour ménage sans enfant et entretien de magasin. Voyage remboursé fin saison.

S'adr. Beau-Site, Knitting House, Sierre.

On cherche

filles de salle, garçons ou filles pour office et cuisine, ayant déjà travaillé dans les hôtels.

Adresser offres avec copie de certificats et si possible photo à la Société des hôtels à Loèche-les-Bains.

Institution Ste-Agnès
LUCERNE
Pensionnat des Dominicaines

Education complète. Etude approfondie des langues modernes. Arts d'agréments. Agréable séjour de vacances.

Vous qui souffrez de maladies des voies digestives et surtout du

DIABÈTE

Demandez le prix-courant à
MANUEL & Cie, Lausanne
Seule maison suisse spécialisée dans les produits de régimes

BOUCHERIE
Albert GAUDET
Bld. St-Georges 66, Genève, expédie sans frais contre remboursement :

Rôti, de bœuf fr.	3.00
Bouilli, le kilo fr.	2 00
Poitrine de mouton fr.	2.00
Graisse fr.	1.50

A vendre

pour cause de manque de place, plusieurs vases de cave en parfait état et dont les contenances varient de 1000 à 7000 litres.

Adresser les offres à M. B. Lang Rathauskellerei, Weinmarkt 8, Lucerne.

On demande un bon **boëbe** ainsi qu'un **jeune garçon** pour garder les chèvres à la montagne.
S'ad. à Gust. Bourgeois, Bex

Vieux fromage gras à bon marché. Colis de 15 kg. : **fr. 2.20 par kg.** Quantité inférieure : à partir de 5 kg. à fr. 2 40.

Se recommande
Jos. Wolf, fromages, Coire
Téléphone 6.36

Atelier de photographie
R. Heyraud, St-Maurice

Agrandissements en tout genre et de toutes grandeurs, travail soigné et garanti
Photos passé-port ou d'identité livrable de suite

Achat de chevaux
pour abattre et accidents
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, LAUSANNE H. Verrey
Télép.: Boucherie 92.59
Appartmt 92.60

A vendre

une toute belle ânesse de 5 ans, ainsi qu'un bon mulet ragot, arrivant du service, et plusieurs vaches à de bonnes conditions.

S'adresser à Gabriel Bourgeois, Aux Valettes, Bovernier, Tél. 93.2.

On demande pour le 1er juin un **berger** bon trayeur, pour la montagne. Adresser offres avec prix à Nicolier Aloïs, aux Diablerets.

St-Maurice — Vente d'Immeubles

Les Hoirs de Barman, Auguste, de Maurice-Joseph, quand vivait aux Cases de St-Maurice, offrent à vendre les immeubles suivants sis sur St-Maurice :

Nº de la parcelle	Fol.	Nom local	Nature	Surface
626	15	Perrières	champ	143 m²
636	15	»	pré vaque	356 m²
1004	31	Cases	Habitation place	68 m²
562	16	Perrières	vigne	347 m²

Faire les offres à M. Osw. Mottet ou à M. Cam. de Werra à St-Maurice.

GRAISSE POUR CHAUSSURES AU BLAIREAU Conserve, Assouplit, Imperméabilise le Cuir. Marque déposée. BARBEZAT & Cie Fabricants FLEURIER

Savon Rodoil
pour la toilette
le plus parfumé. En vente partout
RENÉ BOCH, dépositaire
St-Gingolph

Potager

à 3 trous en parfait état serait cédé à prix avantageux. Conviendrait à ménage ayant train de campagne.

S'adr. Pension Fournier, Monthey.

On demande pour la saison une **FILLE** sachant un peu cuire, et une **sommelière**

S'adresser au Nouvelliste sous 152.

Une des nombreuses attestations qui nous sont parvenues :

« Nous sommes très satisfaits de votre lait en poudre et l'avons recommandé à toute notre famille et nos connaissances.

J. S., Vernayaz.

Lait Guigoz
Vuadens (Gruyère)

J'expédie bon vieux
FROMAGE MAIGRE
colis 5 kg. par kg. fr. 1.40,
colis 10 kg. par kg. fr. 1.30,
colis 15 kg. par kg. fr. 1.20.
(non détérioré)
Jos. Wolf, fromages, Coire
Téléphone 6.36

4 PRESSOIRS

de 80 à 100 brantes, superbes socles granit, seraient cédés à vil prix.

S'adresser à S. Meytain, vins, à Sion.

Dans hôtel de montagne on cherche **sommelière** débrouillarde et sérieuse.

S'adresser au Nouvelliste sous chiffres 1609.

Fromage

Petit fromage de montagne tout gras, bien mûr 5-8 kg à fr. 2.60

Petit fromage salé ¼ gras, bien mûr 5-8 kg. à fr. 1.50

Expédition soignée

J. Schelbert Cahenzli, fromage, Kaltbrunn (St-Gall).

Knorr Potage exquis

De Knorr les bonnes saucisses de soupe
Excitent l'appétit sans aucun doute.
Pour le savoir il n'est qu'un seul moyen :
„Goûtez tous à ces potages si fins„.

30 variétés de potages KNORR
forme saucisse
6 assiettes de potages pour 50 cts

Assurances

Compagnie accidents 1er ordre engagerait acquisiteur actif pour le Bas-Valais. Sérieux avantages à candidat qualifié. Adr. offres à Publicitas, Lausanne sous Q 12286 L.

A remettre

pour cause de décès un service de camionnage de bon rapport. Sadresser par écrit à P. 7024 S. Publicitas Sion

Occasion

A vendre, à bas prix, belle **voiture** très forte, essieux patends ; et du vin **Fendant** 1er choix. S'adr. à Favre, Arthur, charron, Chamoson.

On cherche gentille **Jeune fille** pour aider au ménage et servir au café, vie de famille. Mme Sermondade, Confignon. Genève

BOUCHERIE ROUPH
Rue de Carouge 36 bis GENÈVE
Téléphone Stand 2059
Expédie par retour du courrier
Bœuf à rôtir de 2.50 à 2.60 le kg. Bouilli depuis 2.— Graisse de rognons, 1.50 le kg. Prix spéciaux pour hôtels et restaurants

FROMAGE
gras, très beau à Fr 2.80, migras à fr. 1.90, maigre vieux fr. 1.45 le kg. A. Haller, Bex

On demande bonne **femme de chambre** pour pension de 32 lits. Gain 2,000 fr. par an. S'adresser Pension Belmont, Lausanne

On embauche encore 100 bons manœuvres

de 25 à 45 ans, quelques mineurs boiseurs pour travaux de galeries à grande section, ainsi qu'un ou deux chefs compétents pour travaux de ce genre.

S'adresser à l'entreprise de la Peuffeyre Muller et Dionisotti, Les Plans sur Bex.

Achats de soldes
en tous genres et fonds de magasin.
Barbey, Barre 2, Lausanne.

Jeune fille

demandée pour aider à la campagne. Bons traitements assurés. S'adresser à Borgeaud, Eugène, à Chessel, p. Vouvry.

Les timbres caoutchouc sont fournis vite et bien et à bonnes conditions par l'Imprimerie Rhodanique

OCCASION RÉELLE
Appareil T. S. F.
à 4 lampes, réception en haut-parleur. Livré avec lampes et selfs **garantie d'un an,** à enlever de suite pour 190 fr. Paul Lincio, Monthey

A vendre d'occasion
moto Allegro
1927, 2 HP ½. 1.100.
L. GILLARD, Bex.

CÉPHALINE
Petitat. pharm. Yverdon
SANS EFFET NUISIBLE
Toutes pharmacies
1.75 la boîte

Grippe
Maux de tête
Névralgies
Douleurs